

Collaboration entre l'ANVT et les communes
Un bilan à mi-parcours satisfaisant
dans la région de la Kara

P5

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 26 Août 2021 N° 333 - Prix 250 F CFA

Feuille de route gouvernementale 2020-2025

Vers la création de richesses

P6

Coopération



**La Chine et le Togo s'engagent
pour un partenariat
économique plus renforcé**

P2

**Gratuité de l'école, prise en charge des
factures d'eau et d'électricité pour août 2021**



**Faure Gnassingbé à l'écoute
des populations vulnérables
en cette période pandémique**

P3

Le maïs, une filière porteuse

**Le Togo œuvre pour
une production de
211.000 tonnes d'ici 2030**

P5



OTR
#COFS

La Solution Automatisée de Marquage
(SAM) protège les consommateurs contre
les produits contrefaits.

WhatsApp: +228 90 39 41 01

Coopération

La Chine et le Togo s'engagent pour un partenariat économique plus renforcé

Les travaux de la deuxième session de la Commission mixte de Coopération économique, commerciale et technique entre la Chine et le Togo se sont déroulés ce lundi 23 août 2021 en visioconférence.

La rencontre a été présidée par Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République et Monsieur Qian Keming, Vice-ministre chinois du Commerce. Cette session s'inscrit dans le cadre de la planification des projets phares du partenariat économique et technique bilatéral dans un contexte marqué par la crise sanitaire.

Les deux parties ont passé en revue les huit Initiatives majeures du sommet de Beijing que sont la promotion industrielle, l'interconnexion des infrastructures, la facilitation du commerce, le développement vert, le renforcement des capacités, la santé, les échanges humains et culturels, la paix et la sécurité.

Madame la Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République



blisque s'est réjouie de la qualité des relations de coopération entre la Chine et le Togo. Elle s'est particulièrement félicitée des progrès réalisés dans ces différents domaines de coopération depuis la mise en place en 2008 de la Commission mixte.

A cette occasion, de nouvelles orientations avaient permis d'opter pour de nouveaux engagements en faveur du renforcement de la coopération bilatérale marquée par l'adhésion du Togo à l'initiative «la Ceinture et la Route». La mise en œuvre de ces engagements a porté des fruits. En effet, le volume du commerce bilatéral est passé d'un milliard deux cent quarante millions (1 240 000 000) de dollars US en 2008 à deux milliards six cent vingt millions (2 620 000 000) de dol-

lars US en 2020.

« Il est indéniable que l'état de la mise en œuvre des engagements des deux parties est globalement satisfaisant. D'importantes réalisations ont été également enregistrées dans divers domaines de coopération, notamment l'eau, l'éducation, la santé, l'agriculture, les travaux publics, les transports, la communication, l'économie numérique, le commerce, les infrastructures administratives et des sports ».

La Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République a salué l'alignement des domaines retenus par la présente session sur les objectifs de la Feuille de route gouvernementale qui reste une base fondamentale de la coopération pour le développement.

Au nombre de ces domaines, la lutte contre la



pandémie au coronavirus, l'aide au développement, le financement, les infrastructures, les investissements, le commerce, l'énergie et le digital.

Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République a exprimé à cet égard au nom des plus hautes autorités togolaises sa reconnaissance à la République Populaire de Chine pour ses appuis multiformes dans la stratégie nationale de lutte contre la maladie au coronavirus. En effet, des mesures avaient été prises par le gouvernement pour une gestion efficace de la riposte contre la pandémie, une stratégie qui a valu à notre pays la reconnaissance des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Le dynamisme de la coo-

pération sino-togolaise a été rendu possible grâce à la convergence de vue entre les plus hauts dirigeants des deux pays.

« Je voudrais témoigner ma profonde grati-

tude à Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République Togolaise ainsi qu'à Son Excellence Monsieur Xi Jinping, Président de la République Populaire de Chine pour leur volonté manifeste ayant permis la tenue de la présente session qui marque un nouveau départ dans l'affermissement des relations de coopération entre nos deux pays » a déclaré Madame Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République.

La Chine et le Togo ont, d'ores et déjà, convenu de promouvoir la Commission mixte pour une synergie d'actions efficaces dans la mise en œuvre des Huit initiatives majeures en rapport avec la Feuille de route

Suite à la p 4

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57
SECRÉTAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
Ezi Akoma
Achile
A. Fic
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien
Tirage : 3.000 Exemplaires

Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

N° 333 - Jeudi 26 Août 2021

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Faure à l'écoute des populations vulnérables en cette période pandémique

Le gouvernement a pris certaines dispositions qui donnent le sourire aux familles défavorisées en cette période pandémique. La première mesure est la gratuité des frais d'inscription et de scolarité pour l'année scolaire 2021/2022 pour les collèges et lycées d'enseignement public sur toute l'étendue du territoire togolais. Ces frais sont entièrement pris en charge par l'Etat. La 2^e est la prise en charge par l'Etat de la tranche sociale des factures d'eau et d'électricité pour le mois d'août 2021. L'informa-

tion est portée à l'intention des populations le 21 août dernier à travers un communiqué pondu par le gouvernement. La crise de la Covid 19 a eu des impacts socio-économiques sur toutes les populations et menace de creuser encore plus le fossé des inégalités et des vulnérabilités. C'est dans ce contexte que le gouvernement a décidé poursuivre ses actions pour le renforcement de la résilience des populations togolaises. Pour rappel, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé s'est engagé à ne laisser personne sur le côté. En



cette période où les parents sont en train de préparer difficilement la rentrée scolaire de leurs enfants, les mesures annoncées ne font que leur donner le sourire. « Le gouvernement salue le courage de la vaillante

population togolaise et l'exhorte à encore plus de discipline et de vigilance dans le respect des mesures de riposte contre la pandémie de Covid 19. Il l'invite à adhérer massivement à la campagne de vaccination en

cours. », lit-on dans le communiqué du gouvernement. Depuis le début de la pandémie, le Chef de l'Etat a pris des mesures de riposte sanitaire et diverses mesures sanitaires et fiscales et sociales à l'instar du programme Novissi pour soutenir l'activité économique et soulager les populations vulnérables. Il avait aussi pris en charge pendant une période, la tranche sociale des factures d'eau et d'électricité.

Jack NUKUNU

Agriculture bio

Le Togo ambitieux d'accroître sa production

L'agriculture biologique représente un enjeu de l'heure parce qu'elle est conforme aux standards internationaux. C'est une technique de production agricole qui exclut l'utilisation des produits chimiques. Considérée comme l'une des formes d'agriculture durable, elle améliore les revenus des agriculteurs grâce à la qualité des produits, préserve la santé des agroécosystèmes, la biodiversité, les cycles biologiques et l'activité biologique des sols. Cette agriculture occupe 37 000 producteurs togolais, soit environ 5% des producteurs africains dans ce secteur. Les terres consacrées à ce sous-segment agricole et aux débouchés mondiaux de plus en plus importants, représentent près de



40 000 hectares, soit 1% des terres exploitées au Togo. Cette proportion, bien que modeste, place le Togo en tête des pays de l'Uemoa. Par exemple, le Bénin et le Burkina Faso ne consacrent que 0,5% de leurs terres au bio, avec respectivement 4 000 et 27 000 producteurs. Globalement, la proportion de terres consacrées à l'agriculture bio en Afrique est de 0,2% pour 815 070 ex-

ploitants. Grâce au savoir-faire des agriculteurs et au soutien inconditionnel de l'Etat, le Togo offre des produits bio (soja, ananas, mangue, tomate...) qui défient la concurrence sur le plan mondial. Entre 2018 et 2019, le pays a plus que doublé les exportations de produits agricoles biologiques vers l'Union européenne (UE). Il est passé de 22 000 ton-

nes à près de 45 000 tonnes sur la période, soit une hausse de 102%, ce qui fait de lui le 2^{ème} exportateur africain de produits bio vers l'UE, le 14^{ème} exportateur au niveau mondial (31^{ème} en 2018) et le 1^{er} exportateur vers l'Europe dans la CEDEAO. L'Etat a lancé un plan d'urgence pour la transformation agricole, destiné à encourager une mutation ra-

pide de l'agriculture pour qu'elle devienne un secteur plus attractif, moins pénible, mieux organisé, plus rentable et créateur d'emplois. Il est apparu nécessaire dans ce plan de soutenir l'agriculture biologique et la qualité labélisée Togo, notamment dans les filières et produits à forte valeur ajoutée comme le soja, le sésame et le fonio ; le développement de la production animale et halieutique, le soutien à la création des ranchs et la construction d'au moins un abattoir moderne par région par an ; le renforcement de la mise en marché ; l'assurance agricole ; la refonte du système de formation agricole axée sur les besoins des chaînes de valeur agricoles et orientée vers l'agrobusiness.

WARAA

71^{ème} session du comité régional de l'OMS

Mme Tomégah-Dogbé prend activement part aux travaux

Le Comité régional de l'organisation mondiale de la santé (OMS) tient du 24 au 26 août 2021, sa 71^{ème} session. Cette importante rencontre annuelle consacrée à la santé publique en Afrique, se tient cette année à Lomé en mode virtuel à cause de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Mme le Premier Ministre, Victoire Tomégah-Dogbé a pris part aux travaux d'ouverture en visioconférence.

Cette 71^{ème} session réunit virtuellement pendant deux jours 47 ministres de la santé du continent africain, les responsables de l'OMS dont son Directeur général, Dr Tedros Adhanom Gebreyesus, la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dre Matshidiso Moeti et plus de 400 délégués.

Les travaux vont permettre aux délégués, d'examiner et d'approuver les politiques, activités et plans financiers régionaux visant à améliorer la santé et le bien-être des populations.

Plusieurs thématiques sont abordées, notamment l'intensification de la riposte à la Covid-19, l'accélération de l'élimination du cancer du col de l'utérus, l'amélioration de l'accès aux tech-

nologies d'assistance de la santé numérique, le renforcement d'une riposte intégrée à la tuberculose, au VIH, aux infections sexuellement transmissibles et à l'hépatite, l'élimination de la méningite à l'horizon 2030 et le financement durable de l'OMS.

Au nom du Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Mme le Premier Ministre a souhaité la cordiale bienvenue aux délégués avant de faire le point des actions entreprises par le Togo dans la gestion de la riposte contre la pandémie de Covid-19.

« Pour y faire face, le Togo a adopté une riposte holistique faisant



appel à toutes les compétences et à la contribution de tous. Nous avons ainsi mis en place dans notre pays, des organes dédiés. Nous avons réhabilité et construit des centres de prise en charge et de tests et opérationnalisés des mesures d'accompagnement telles que, les transferts monétaires digitalisés aux populations les plus vulnérables et les plus affectées. Le plus récent volet de la lutte engagée contre la pandémie, est celui de la vaccination dont nous avons commencé la campagne en mars 2021. À ce jour, 350 mille Togolais

ont eu au moins une dose de vaccin et 170 mille sont entièrement vaccinés. La lutte contre la Covid-19 s'intègre dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui est issue de notre Plan national de développement et qui vise à bâtir le socle d'une protection sociale élargie à travers

la mise en place d'un système de santé robuste, inclusif et résilient. », a déclaré Mme le Premier Ministre.

Elle a salué les différentes initiatives internationales mises en place pour l'accès aux vaccins sur le continent.

À l'issue des travaux, le ministre togolais de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, le Prof Moustafa Mijiyawa a été élu par ses pairs, président de la 71^{ème} session du comité régional de l'OMS avec deux vice-présidents. Il s'agit du ministre de la santé de Botswana et celui de Sao Tomé-et-Principe.

Source :

primature.gouv.tg

Administration de la 2^e dose du vaccin contre la Covid 19

Pfizer remplace AstraZeneca

Afin d'accélérer le processus d'acquisition de l'immunité collective, le gouvernement décide de la poursuite de la vaccination avec l'administration du vaccin Pfizer en deuxième dose, aux personnes en attente de leur 2^e dose du vaccin AstraZeneca. Cette administration démarre ce jeudi 26 août 2021. « Plusieurs études scientifiques ont démontré l'efficacité de l'association des vaccins AstraZeneca et Pfizer, d'où le choix de l'option de cette stratégie par plusieurs pays dont le Togo », a rassuré le gouvernement.

Les personnes concernées doivent se munir d'une pièce d'identité et de leur carte vaccinale pour faciliter la confirmation de leur inscription. Dans ce sens, le gouvernement compte sur la mobilisation de tous pour l'adhé-



sion massive à la vaccination destinée à accélérer le processus vers l'atteinte de l'immunité collective.

Depuis le 10 mars 2021, le gouvernement togolais a lancé officiellement la campagne de vaccination contre la Covid 19 avec le vaccin AstraZeneca pour la première dose. Il a ensuite lancé la 2^e dose le 17 mai. Cette vaccination a concerné les 6 régions sanitaires du Togo. Après AstraZeneca, le gouvernement Togolais a réussi à acquérir et à déployer d'autres vaccins notamment Sinovac, Pfizer, et Johnson and Johnson.

La Rédaction

Coopération

La Chine et le Togo s'engagent pour un partenariat économique plus renforcé

Suite de la p 2

gouvernementale 2020-2025.

Monsieur Qian Keming, Vice-ministre chinois du Commerce s'est félicité de cet engagement des deux parties et a promis l'accompagnement de son pays dans la lutte contre la Covid-19 et la mise en œuvre des projets prioritaires à travers le partenariat public-privé.

Le Vice-ministre chinois du Commerce a apprécié les efforts du Togo dans l'amélioration du climat des affaires et invité les opérateurs économiques chinois à investir davantage dans notre pays, N° 333 - Jeudi 26 Août 2021

conformément aux huit initiatives et à la feuille de route gouvernementale.

« Je voudrais encourager le partenariat entre les secteurs privés chinois et togolais pour la diversification des investissements en vue de promouvoir la coopération économique et commerciale entre nos deux pays ».

Ces différents engagements pris au cours de la rencontre permettront à la Chine et au Togo de raffermir leurs relations d'amitié et de coopération en vue de construire une commu-

nauté de destin encore plus étroite et productive. Les travaux de cette deuxième session ont été sanctionnés par un Procès-verbal signé des deux parties.

Pour rappel, la Commission mixte de Coopération économique, commerciale et technique entre la Chine et le Togo est un mécanisme important du partenariat entre les deux pays. Elle a été mise en place en 2004 à travers un accord. La première session de la Commission s'est tenue en février 2008 à Lomé.

Source :

presidence.gouv.tg

Le maïs, une filière porteuse

Le Togo œuvre pour une production de 211.000 tonnes d'ici 2030

Le plan de développement de la filière maïs mis en place au Togo table sur la production de 211 000 tonnes de maïs grains de bonne qualité et à haut rendement d'ici 2030. Elles seront destinées à la provenderie et aux unités de production de farine de maïs. Conformément au deuxième volet du Plan national de développement (PND) qui vise le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives, l'Etat veut faire du maïs une filière porteuse, inclusive, multiplicatrice d'emplois et contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'amélioration conséquente

des revenus des acteurs et à l'équilibre de la balance commerciale. Le plan compte augmenter la productivité du maïs grains de 1,23 t/ha à 06 t/ha, accroître la production de provendes de 102 288 tonnes à 268 114 tonnes, de la semoule de 300 à 25 300 tonnes et de la farine de 156 à 13 156 tonnes. Pour y parvenir, il est prévu un essouchage de 35 170 ha de terres arables, le renforcement des capacités de 8 000 acteurs sur la gestion de la fertilité des sols et des risques de contamination aux aflatoxines. L'Etat envisage mettre en place un cluster dans la région maritime, un dans la région centrale et



un autre dans les Savanes. Ce sont des clusters de même modèle d'affaires, chacun avec une capacité de production de 56 500 tonnes de provendes par an, correspondant à environ 34 000 tonnes de maïs grains transformées par an. Au niveau de la région de la Kara, un cluster d'une capacité de

production de 13 000 tonnes de farine et 25 000 tonnes de semoule, correspondant à peu près à 50 000 tonnes de maïs grains transformées par an va être installé. La farine sera destinée à l'alimentation humaine, la semoule sera réservée aux brasseries nationales et les provenderies auront

accès au son.

Comme la filière maïs, d'autres produits agricoles très indispensables dans la vie des Togolais sont pris en compte par le plan susmentionné. Il s'agit du riz, de la tomate et la volaille. Ensemble, le développement de ces 04 filières coûtera approximativement 987 milliards de francs CFA au gouvernement à l'horizon 2030.

Rappelons que le maïs est une céréale très cultivée au Togo pour sa richesse en amidon et ses innombrables valeurs nutritionnelles. Sur l'étendue du territoire, il est consommé par la quasi-totalité des ménages.

WARAA

Collaboration entre l'ANVT et les communes

Un bilan à mi-parcours satisfaisant dans la région de la Kara

L'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) renforce sa collaboration avec les communes pour un meilleur développement à la base. Après les étapes des régions Maritime le 19 août 2021, Lomé Commune le 20 août et Savanes le 23 août, l'agence a organisé le mardi 24



août 2021 à Kara, une rencontre avec les maires de la région. Il s'est agi d'échanger avec les élus locaux sur l'opportunité du volontariat national pour le renforcement du processus de décentralisation et le développement local au Togo. La rencontre d'échanges de Kara a offert l'occasion aux responsables de l'ANVT de

dresser le bilan des deux années de collaboration avec les communes et de définir de nouvelles perspectives. Pour Omar Agbangba, Directeur général de l'ANVT, le bilan est satisfaisant. « Les Volontaires d'Engagement Citoyen ont fait un travail extraordinaire allant dans le sens de toutes les activités d'intérêt

communautaire, la sensibilisation sur la pandémie du coronavirus. Ils ont produit des savons liquides qui ont été distribués aux populations vulnérables. Ils ont également fabriqué des masques de protection contre la covid 19 ». Néanmoins des défis restent à relever. En effet, la majorité des missions sur les-

quelles interviennent les volontaires d'engagement Citoyen ne sont pas à forte valeur. Certaines communes ne coopèrent pas réellement avec les agents des Centres Régionaux de Volontariat lors de la planification et

l'identification des missions. En ouvrant les travaux de la rencontre, le Directeur régional de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire de la Kara Hassim Maliawai, représentant le préfet de la Kozah, a remercié l'ANVT pour l'initiative. Il a salué la contribution des volontaires à la pro-

motion des valeurs citoyennes et à la lutte contre la pauvreté. L'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT), est un outil innovant d'appui à la réalisation des objectifs nationaux de développement local par la mobilisation et le déploiement de volontaires nationaux. Cette dynamique enclenchée en 2011 par le Programme de Promotion du Volontariat National (PROVONAT), a permis de mobiliser 47 169 volontaires, dont 18 172 Volontaires Nationaux de Compétences, 272 58 Volontaires d'Engagement Citoyen (VEC), et 1 696 volontaires seniors au profit des collectivités territoriales.

La Rédaction

Feuille de route gouvernementale 2020-2025

Vers la création de richesses

42 projets et réformes sont inscrits dans la feuille de route destinée à lutter contre la misère et les inégalités. Elle s'articule autour de 03 axes : le renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociale ; la dynamisation de la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie ; la modernisation du pays et la consolidation de ses structures.

Les programmes concernent les domaines de la santé, l'éducation, l'énergie, l'eau potable, les transports, le numé-

rique, l'agro-industrie... Ils attachent du prix à la création de richesses pour plus de prospérité partagée, au renforcement du capital humain, à l'amélioration de l'accès universel aux services sociaux de base.

Le budget 2021 du Togo est essentiellement consacré aux besoins des familles pauvres. Il est de 1 521,6 milliards de francs CFA avec 445,1 milliards dédiés aux secteurs sociaux, contre 401,7 milliards en 2020. 65,7 milliards sont réservés à l'agriculture et l'agro-industrie ; 65,9



milliards à l'eau et l'énergie, 09 milliards aux pistes rurales ; 77,9 milliards à la santé, 195,5 milliards à l'éducation, 82,5 milliards à la défense et la sécurité. En matière de développement numérique, le e-administration, l'informatisation du casier judiciaire, l'identification

biométrique... préoccupent le gouvernement. 25,5 milliards sont prévus à ces fins.

Les changements constatés sur le terrain l'évoquent assez. Depuis 2018, plus de 23 milliards de francs CFA ont été dépensés dans le cadre des Filets sociaux et services de base (FSB), projet lancé pour assurer aux ménages défavorisés un meilleur accès aux infrastructures socio collectives de base, à l'alimentation scolaire

et aux transferts monétaires trimestriels.

De 2018 à janvier 2021, 7,1 milliards ont été offerts à 60 419 ménages pauvres ciblés dans 685 villages sur le territoire. Grâce aux cantines scolaires, des repas sont servis à plus de 92 000 élèves dans 300 écoles primaires publiques en moyenne chaque année. Cela montre bien que l'Anadeb, agence en charge des actions du ministère du Développement à la base, est très active. Depuis sa création en 2011, elle a versé plus de 100 milliards de francs CFA dans les projets au niveau de l'éducation, la santé, l'alimentation, les infrastructures et les activités génératrices de revenus

Waraa

Lutte contre la Covid-19

Les USA offrent près de 200.000 doses du vaccin Pfizer au Togo

Le gouvernement togolais a réceptionné dimanche dernier un lot de 188.370 doses de vaccin Pfizer offert par les Etats-Unis d'Amérique. Ce don s'inscrit en harmonie avec la promesse faite par Joe Biden à 92 pays dont le Togo, en juin dernier dans le cadre de la lutte contre la covid-19.

Le lot a été réceptionné à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE) par le ministre en charge de la santé, Prof Moustafa Mijiyawa, accompagné de la représentante résidente de l'OMS au Togo, Dr Fatoumata Binta Diallo.

Le lot réceptionné, selon



dredi 20 août 200 000 doses du vaccin Sinovac offert par le gouvernement chinois dans le cadre de la coopération sino-togolaise et en complément des 200.000 doses réceptionnées en avril dernier.

Pour rappel, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, le Togo a lancé une campagne de vaccination le 10 mars.

Selon le gouvernement, à la date du 3 août 2021, 337 820 personnes ont reçu au moins une dose, soit 4,2% de la population contre 158 310 qui sont totalement vaccinées, soit 2% de la population.

le ministère chargé de la santé, devrait permettre au Togo de poursuivre sa campagne de vaccination dans le but « d'atteindre l'immunité collective contre la covid-19 ».

Plus tôt, le gouvernement togolais avait reçu le ven-

Cécile S.

PHARMACIES DE GARDE

Du 23/08/2021 au 30/08/2021

HANOUKOPE Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio Kanal FM. 22 21 01 15	GRUPE C AGBALEPEDOGAN face Clinique la Victoire non loin de l'EPF Groupe C. 99 98 20 87 92 33 49 76
3^e ARRONDISSEMENT Bd. du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA. 22 21 52 27 96 32 97 71	VERTE Face Ecole du Parti Kilikamé 22 25 03 26 91 98 50 17
BON SAMARITAIN BE FADE SOUZA-Hôpital de BE. 22 21 45 30 91 34 41 94	LUMIERE Agbalépédogan 70 43 15 49
OLIMERS Bd. Houphët-Boigny. 22 27 04 34 96 80 09 50	ORCHIDEES LLEO 2000. 22 51 30 40 70 43 39 49
ESPERANCE Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékoukpo (Rue Adjiloto). 22 21 01 28	SOLIDARITE Rue Avédy-Vekposso - Près de la Station Total Totis. 22 50 37 07 96 80 09 76
ROBERTSON 607, Avenue François MITTERAND Nyékoukpo. 22 22 28 41	ARC-EN-CIEL Agbè-Téléso, à 50m du Carrefour Margot. 70 42 50 00 90 38 08 10
BON SECOURS Rue du Grand Collège du Plateau - Casablanca. 70 45 76 74	NOTRE DAME DE LOURDE AgbèAnomé, carrefour «Deux lions» près de l'église des Assemblées de Dieu. 22 55 19 64 96 80 10 19
LIBERATION Avenue Libération Prolongée. 22 22 25 25 96 80 69 35	CLEMENCE Rte de la Cour d'Apel, entre l'Agence CEET d'Agbè et l'Ecole privée La Source. 70 19 35 35 70 21 26 26
ST PAUL Bd. Jean Paul II. 22 61 85 08	LA MAIN DE DIEU AGOEASSIVEYEnon loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilé). 93 40 21 21
LE JOURDAIN Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG TokoinMuti. 22 61 56 14 92 38 30 50	ESPACE VIE AgbèLogopé, face bar Plaisir 2003. 99 85 89 07
HEDZIRANAME Marché HEDZIRANAME. 22 26 49 61	DIVINA GRACIA Quartier Agbè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana). 93 83 91 00 96 80 10 21
KOUSSAN En face du stade de Kégué 96 80 10 01 90 50 48 12	MAWUNJO Agbè-Sogboso, Mission TOVE en face de la station OANDO. 70 42 34 64
KLOKPE Derrière la Foire Togo 2000. 96 80 10 03 90 53 60 52	LA GRACE Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUNAGIP Agbè. 22 25 91 65 90 56 16 81
J-MIMSHAK Rue Tchamba 964, à 50m de la base de Salom-Houtigomé. 22 60 30 50 92 24 42 70	TAKOE Avent la station CAPESSO de Zongo côté opposé. 70 45 62 17 96 80 09 77
MAWULE Bè-Kpota Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto. 70 45 91 86	ZONGO Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sandi Togblékopé. 70 49 96 55 99 99 22 39
MAELYS 1688, Bd Malifakassa - BèKpota en Face de NETADI. 22 27 60 19 70 44 86 79	ELEWAMUSSI Adetikopé, Médina, Nationale N°1, avant PIA (Plateforme industrielle d'Adetikopé). 91 66 37 42 96 80 21 36
ELI-BERACA Route d'Adigomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste. 99 91 13 42 99 69 89 21	ZOSSIME Zossimé, sur la route de Sanguerà près du marché de Zossimé. 99 90 80 75 70 46 26 64
LA REFERENCE Route de Kpalimé, AdigoméAssiye, à côté du bar Madiba. 96 80 09 96 70 49 96 47	ST PHILIPPE Sanguerà, Route Lomé Kpalimé La Station service OANDO. 99 67 33 24 99 99 80 04
BONITE Route de SEGBE, Wonyomé-Adigomé en face de la station Sandi. 96 80 09 00 22 50 74 31	AVEPOZO Accès de la place publique d'Avépozo. 22 27 04 86
DE LA VICTOIRE AvédyMessomé, voie douane Adigomé-carrefour Limousine (Après les rails) 70 45 74 92 99 80 14 09	DE L'EDEN Route d'Aniého, face Cité Baguida. 70 42 13 98
JAHNAP A côté de l'EPF Gakli, Didjilé-Gakli, immeuble Favo. 22 51 22 86 96 80 09 29	

SAVOIR



NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 25 août 2021

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 25 août 2021 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

2. Le conseil a examiné un avant-projet de loi et trois (03) projets de décret.

I. AU TITRE DE L'AVANT-PROJET DE LOI,

3. Le conseil a poursuivi l'examen de l'avant-projet de loi instituant l'Assurance maladie universelle au Togo.



cret fixant les règles, les conditions et les modalités de transport de marchandises dangereuses par mer, ainsi que de leur stockage et leur gestion dans les ports et les espaces maritimes sous juridiction togolaise.

10. Ce projet de décret permettra de réduire sensiblement les risques d'accidents liés au transport par voie maritime et le stockage des marchandises dangereuses dans les espaces portuaires et leurs dépendances.

11. Il permettra également de protéger davantage la vie humaine, l'environnement, les

ment de la femme enceinte et du nouveau-né.

14. Le programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né dénommé « WEZOU », a été conçu dans le but de réduire les taux de mortalité maternelle et néonatale, conformément au renforcement de l'inclusion sociale et à la modernisation de l'Etat telles que prévues dans la feuille de route gouvernementale.

15. Ce programme intègre de façon progressive, l'ensemble des prestations de prise en charge de la femme en-



4. S'inscrivant dans le cadre des mécanismes d'inclusion prévus à l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale, cette réforme vise à garantir l'accès de toutes les couches de la population à des soins de santé de qualité à travers un mécanisme de mutualisation des risques et de solidarité dans le financement.

II. AU TITRE DES PROJETS DE DÉCRET,

5. Le conseil a adopté

un premier projet de décret portant approbation de la charte des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

6. Les TPME constituent aujourd'hui la base du tissu économique du Togo et participent de manière significative à la croissance économique, à la création d'emplois, à la valorisation de l'innovation, au développement régional et local et au renforcement de la cohésion sociale.

7. Leur développement durable requiert outre un environnement global incitatif et cohérent, un dispositif d'appui direct performant et une offre de financement adaptée.

8. Ce décret s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme « R4 » relative au renforcement des mécanismes d'appui aux TPME contenue dans la feuille de route gouvernementale.

9. Le conseil a ensuite adopté le projet de dé-

équipements et à donner une garantie de sécurité et de sûreté importante pour les populations et pour les armateurs internationaux dans le choix de leurs ports de destination.

12. L'adoption de ce texte s'inscrit dans la volonté de notre pays de se positionner comme le premier hub logistique de la sous-région.

13. Le conseil a adopté un dernier projet de décret projet portant création du programme national d'accompagne-

ceinte depuis la confirmation de la grossesse jusqu'au 42ème jour après l'accouchement.

16. L'adoption de ce décret est dans la droite ligne des mesures de protection sociale en complément de mesures comme school assur, l'assurance maladie portée par l'INAM et préfigure le dispositif d'assurance maladie universelle en cours d'examen.

**Fait à Lomé,
le 25 août 2021
Le Conseil des
Ministres**



Pendant l'état d'urgence sanitaire, tous les acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés doivent être payés dans les délais.